Commission 2

DECROCHAGE / PARCOURS DE L'ELEVE

Coordonnateurs
Stéphanie DESCAMPS
Hélène PLAIRE
Thierry ROUL

Réunion N° 2 du mercredi 02-04-14, Lycée Gaston Barré

Présents : F Mousserin (Clg Fontanes), K Lavanche (Clg Lezay), B Gachignard (Clg Commynes), M Coquet (Clg Chef-Boutonne), A Favris (Clg Brioux), D Roussel (Clg PM Curie), S Jaquet-Gallo (clg. la crèche), L Lambert (IEN ET STI), E. Fresneau (Lyc Melle), S Lourdez (Lyc Melle), P Delaunay (MLDS), A Géhans (Paqi Niort), C Moreau (Paqi Niort), D. Jouneau (CIO Niort), G Grether (Lyc P Guérin), J-C Varenne (Lycée J Macé), C Weidmann (LP Horticole), S Descamps (clg G Philippe), T. Roul (LP G Barré)

Excusés : L. Roussat (clg Pamproux) D. Nibaudeau (LPO St Maixent), G Seignon (LP Chef-Boutonne), E Sanchez (Clg J Zay), H Carof (LP TJ Main)

NB ➔ Le compte-rendu ne se veut pas un procès-verbal mais une tentative d'ordonner les propos en les regroupant par thèmes pour en faire ressortir les points principaux.

Pour information : le séminaire du 16-04-14 sur le thème du décrochage scolaire qui avait été évoqué lors de la précédente réunion aura bien lieu au LPO de St Maixent avec un public ciblé (voir document joint).

La dernière réunion avait évoqué le rôle central des réseaux éclore dans la lutte contre le décrochage et se proposait d'attendre la mise en place des réseaux pour en apprécier l'impact.
Mais les réseaux Eclore connaissent un démarrage assez tardif avec des problèmes complexes de calage des différents EDT des participants or sans réunion du comité de pilotage, pas de démarrage effectif. Le réseau de J Macé a déjà intégré le problème du décrochage dans son projet centré sur le parcours de l'élève, la lutte contre le redoublement et le décrochage.

Piste évoquée ➔ démarrer simplement, avec une feuille de route modeste mais réaliste qui détermine quelques priorités. Le décrochage doit en faire partie.

La présentation de la fiche méthodologique (voir doc joint) fait très vite émerger la différence des problèmes et des réponses possibles entre collégiens (moins de 16 ans) et lycéens (plus de 16 ans)

Rappel ➔ la circulaire FOQUALE ne concerne que les plus de 16 ans.

Tous les participants s'accordent pour constater la difficulté extrême pour traiter le noyau dur des décrocheurs qui cumulent souvent de nombreux problèmes (scolaires, médicaux, sociaux, judiciaires, psy etc…).

Piste évoquée ➔ Travailler avec la famille, en utilisant nos maigres moyens (obtention du certificat de scolarité), c'est indispensable mais pas suffisant car il faut aussi l'adhésion de l'élève.

Un souhait largement partagé ➔ disposer d'une ressource technique adaptée en la personne d'un animateur attaché à l'établissement (profil éducateur, instituteur spécialisé) qui puisse intervenir sur les décrocheurs.

Problème ➔ La temporalité du traitement des problèmes sociaux, médicaux etc… n'est pas compatible avec la temporalité de l'école. Il faut parfois une pause de plusieurs mois pour un élève en grande difficulté avant un retour en formation. Il peut donc être nécessaire d'accepter ce rythme différent pour maintenir le lien avec l'école plutôt que d'aller au clash.

Les collégiens restent sous la responsabilité du collège d'origine qui doit trouver une solution de scolarisation (obligation légale). Mais, au-delà de cette posture théorique, nous sommes confrontés à des difficultés nouvelles, croissantes et inquiétantes : élèves qui

Commission 2

DECROCHAGE / PARCOURS DE L'ELEVE

Coordonnateurs
Stéphanie DESCAMPS
Hélène PLAIRE
Thierry ROUL

arrivent d'autres établissements sans dossier ni aucun suivi, élève de SEGPA imposés en collège classique pour des motifs extrascolaires (ex : problème de transport…), élèves qui refusent toutes les propositions dérogatoires, qui ne viennent pas ou viennent mais refusent d'aller en cours etc…

Piste évoquée ➔ Un SAS dans le collège pour les élèves en difficultés. On laisse de côté les programmes et on vise la validation du socle commun quand l'élève est prêt. Cela soulève immédiatement la question des moyens. Il faut éviter les dispositifs fragiles qui reposent sur le volontariat et les HSE sans pour autant tomber dans le piège de la structure nouvelle qui n'est pas réaliste ni sans doute souhaitable.

Piste évoquée ➔ Mise en place d'un créneau commun sur plusieurs collèges et lycée (sur le modèle des IDD découverte des métiers), associant des possibilités de mini-stages et des démarches administratives simplifiées pour apporter une réponse rapide

Piste évoquée ➔ Travailler avec les autres acteurs du territoire qui interviennent auprès des mêmes jeunes (travailleurs sociaux, animateurs socioculturels, associations…) pour échanger des informations et gagner du temps et de l'efficacité.

Possibilité ➔ La MLDS disposera de moyens pour les moins de 16 ans mais pour le moment on ne sait ni quand ni combien, ce sera sans doute modeste mais aura le mérite d'exister. Il est donc possible de redéployer des crédits pour les utiliser là où c'est utile. Exemple : utiliser les moyens des internats d'excellence sur des critères liés au décrochage plus qu'à la résidence de la famille ce qui n'a pas de sens.

Selon les listes qui remontent via SIEI, les décrocheurs sont nombreux (environ 500 sur le secteur). Après le nettoyage des listes, on constate que presque tous sont en situation ou suivis (re-scolarisation, apprentissage, SPRF, suivi mission locale etc…). Au final, il en reste moins d'une dizaine qui sont réellement sans solution.
De la même façon, les jeunes qui décrochent totalement sont peu nombreux dans nos établissements mais ils monopolisent une énergie et un temps considérables. Des précisions sont apportées sur les notions d'élèves « décrocheurs ou décrochés ».

Piste évoquée ➔ S'inspirer de ce qui se fait en formation continue, en apprentissage, avec les nouvelles technologies, bref investir tous les possibles du champ pédagogique pour tenter d'apporter une réponse adaptée qui permette de garder le lien avec l'école.

Point essentiel ➔ Maintenir le plus longtemps possible le contact, même ténu, avec le jeune. Tant qu'il vient à l'école, c'est un point positif, cela fait sens pour lui.

Communication ➔ Informer largement les équipes et les élèves des dispositifs mis en place pour un élève afin que cela ne soit pas perçu comme un traitement de faveur (jalousie des élèves, incompréhension des professeurs). Aviser toute l'équipe au sens large sans oublier les COP ou la médecine scolaire par exemple.

Les participants s'entendent très largement pour traiter le problème du décrochage de façon découplée suivant l'âge des élèves. Il faut faire le bilan de FOQUALE d'ici la fin de l'année et voir comment faire évoluer le dispositif.

Moins de 16 ans ➔ Traitement dans l'établissement ou le réseau d'établissements via ECLORE. (Signalement FOQUALE pour information uniquement)
Plus de 16 ans ➔ Signalement FOQUALE obligatoire. Traitement via FOQUALE qui doit parvenir à mettre en place les moyens de tenir les entretiens et le suivi individuel des jeunes. (Redéploiement des moyens MLDS ?)

S Descamps *T. Roul*